



Paris, le 15 avril 2022

**Modalités de mise à disposition ou de consultation des informations
relatives à l'Assemblée générale mixte du 12 mai 2022**

L'Assemblée générale mixte annuelle des actionnaires se tiendra le jeudi 12 mai 2022 à 10 heures, Salle Pleyel, 252 rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris, et sera diffusée en direct sur le site internet de la Société¹ (www.edf.fr/ag-mai2022).

L'avis préalable de réunion comportant l'ordre du jour et le texte des résolutions a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires n° 33 du 18 mars 2022. Le texte définitif des projets de résolutions qui seront soumises à l'Assemblée figure dans l'avis de convocation publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires n° 45 du 15 avril 2022.

Les modalités de participation et de vote à cette assemblée figurent dans ces avis ainsi que sur le site de la Société.

Les documents et renseignements concernant l'Assemblée générale seront mis en ligne sur le site de la Société à l'adresse suivante : www.edf.fr/ag

1 A moins que des raisons techniques rendent impossible ou perturbent gravement cette retransmission.